

# L'ÉCHO DES FALAISES

*Journal de Leclercville ❖ Avril 2021*

## Message du maire

Encore une fois, avec l'annonce de notre Premier Ministre cette semaine, ça nous amène à apprécier encore plus le fait de vivre dans un milieu avec de grands espaces et où les gens sont tous familiers et pouvoir ainsi mieux traverser cette pandémie.

Il est primordial de continuer nos efforts, rester vigilant et surtout, garder espoir car la vaccination va bon train.

Malgré toutes les contraintes liées à la Covid, le conseil et l'équipe des employés municipaux continuent de voir au bon fonctionnement de notre milieu. Sur ce point, il est toujours préférable de téléphoner au bureau municipal avant de s'y rendre puisque ce dernier est toujours fermé au public afin de respecter les consignes en vigueur.

Dans les prochaines semaines et ce, afin d'améliorer la sécurité de tous, il y aura ajout de panneaux d'arrêt et de dos d'ânes à certains endroits plus problématiques.

La municipalité procède à une demande de subvention PRIMADA afin de continuer l'aménagement de la partie citoyenne du Parc de l'Île. Il est certain que lorsque la température ainsi que les mesures liées à la Covid le permettront, nous procéderons à l'ouverture du Camping du Parc.

Ça va bouger au Parc de l'Île cette année, de belles choses s'en viennent!

Pour terminer, je tiens à vous rappeler qu'il est important de répondre au questionnaire de la consultation des familles et des aînés que vous avez reçu dernièrement par la poste, ce dernier est aussi disponible sur notre site internet et notre page Facebook. Plus il y aura de réponses, plus le comité et la municipalité pourront mettre en place une politique qui saura contribuer à l'avancement de notre communauté. Vous avez jusqu'au 30 avril pour y répondre.

Sur ce, je vous souhaite à tous de profiter pleinement de ce magnifique printemps!

**Denis Richard, maire**



### Table des matières

Message du maire .....	1
Publication municipale .....	2-3-4-5
Autres informations .....	6-7-8

DATE DE TOMBÉE : 7 mai 2021

PROCHAINE PARUTION : 14 mai 2021

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : [mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)

**Municipalité de Leclercville**



1014, rue de l'Église  
Leclercville (Québec) G0S 2K0  
Tél : 819 292-2331  
[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)  
[www.munleclercville.qc.ca](http://www.munleclercville.qc.ca)

## AVIS PUBLIC

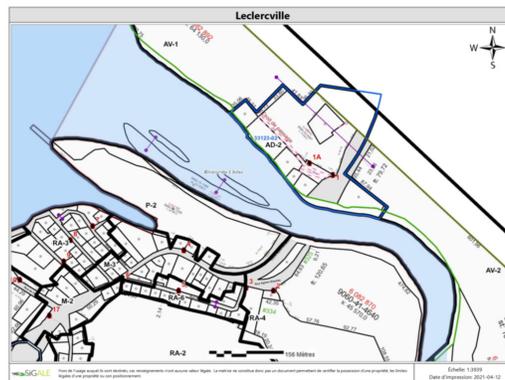
### CONSULTATION ÉCRITE

#### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-164 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 12 avril 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

#### PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-164 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151 AYANT POUR OBJETS :

- De séparer la zone P-2 (Parc de l'Île) en deux zones distinctes (P-2 et P-5) afin de permettre le camping dans une des zones.
- 1. Conformément à l'arrêté ministériel 2002-074 du ministre de la Santé et des Services Sociaux ainsi qu'à la résolution 2021-04-54, nous invitons toute personne intéressée à transmettre des questions, des observations ou des commentaires **par écrit** à l'adresse courriel suivante : [dg@munleclercville.qc.ca](mailto:dg@munleclercville.qc.ca) ou à les déposer dans la boîte située à l'entrée du bureau municipal au 1014, rue de l'Église, au plus tard le **3 mai 2021 à 16h**.
- 2. Toute personne adressant une question, une observation ou un commentaire doit indiquer son nom et des coordonnées pour qu'on puisse la rejoindre au besoin (courriel, téléphone, etc.).
- 3. Ce projet de règlement contient une ou des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 4. Ce projet de règlement concerne les zones AV-1, AD-2, M-3, RA-3 et RA-4. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité ou en demandant une copie au bureau municipal.



Le 16 avril 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 16<sup>e</sup> jour d'avril 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 avril 2021.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## PRINCIPALES DÉCISIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021

(TENUE SANS PUBLIC ET À DISTANCE) (l'enregistrement audio de la séance peut être écouté via le site internet)

Adhérer à ZIP Les Deux Rives et nommer le maire comme délégué;

Adhérer à Camping Québec;

Nommer l'inspecteur municipal, Édouard Paquette, comme responsable de la gestion des chiens dangereux;

Demander une subvention à la députée, Isabelle Lecours, pour l'entretien de la voirie locale, notamment pour la route du Moulin-du-Portage;

Octroyer le contrat à l'entreprise Construction et pavage Portneuf pour la réfection d'une partie du rang du Castor pour un montant de 661 416,25 \$ taxes incluses. Les fonds seront pris à même le programme de subvention TECQ;

Autoriser l'inspecteur municipal à installer des dos d'ânes et des panneaux d'arrêt;

Donner un avis de motion pour l'adoption d'un règlement relatif à la gestion des matières résiduelles et en faire une présentation;

Autoriser le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme PRIMADA;

Autoriser les travaux conjoints avec Lotbinière en lien avec la gestion de l'eau potable;

Adopter le Premier projet de règlement visant à séparer en deux zones distinctes la zone du Parc de l'Île et fixer les modalités pour la consultation publique (voir avis public);

Autoriser l'inspecteur en urbanisme à émettre un permis pour la rénovation d'une maison en garage/atelier en cour avant.

## Information municipales

### COLLECTE DÉCHETS VOLUMINEUX ET BACS POUR MATIÈRES ORGANIQUES

Prendre note que la collecte de déchets volumineux qui a habituellement lieu en mai sera faite le 11 juin. La collecte à l'automne est prévue pour le 10 septembre. Vous devriez avoir reçu votre bac pour les matières organiques avec à l'intérieur, un petit bac pour la cuisine et un feuillet explicatif. Si toutefois, il vous manque quelque chose, veuillez communiquer avec nous au 819 292-2331. La collecte des matières organiques se fera à chaque semaine à partir de la première semaine de mai (le 6) en même temps que la collecte des ordures et des matières recyclables. Vous aurez un calendrier par la poste sous peu.

### ABRIS D'HIVER

Règlement #53-2007, article 7.3.1 Les abris d'hiver

Un abri d'hiver pour automobiles et un abri d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont permis dans toutes les zones du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Nous vous demandons donc d'enlever tous garages de toile; ils ne peuvent servir à entreposer du matériel sur vos terrains.

### THERMOPOMPE

Règlement # 6.3.3.11 Équipement de chauffage et de climatisation (thermopompe)

Nous vous rappelons qu'il faut faire une demande de permis pour l'installation d'une thermopompe, l'implantation est autorisée dans les cours latérales et arrières seulement.

### TERRAIN DE JEUX

La municipalité contribue aux frais d'inscription du terrain de jeux pour un montant de 95\$ par enfant sur présentation de pièces justificatives.

### TRANSPORT POUR LES GENS DE LECLERCVILLE

Que vous ayez besoin d'un transport pour un rendez-vous médical, pour vos commissions, votre épicerie ou pour aller vous faire vacciner. Vous pouvez communiquer avec Mme Diane Poulin qui est résidente de Leclercville au (819) 292-2083. Mme Poulin a un répondeur si toutefois il n'y a pas de réponse. Pour les personnes qui veulent aller à la Caisse Populaire de Deschaillons, les frais de déplacement sont couverts par la Caisse, il faut seulement le dire 24 heures à l'avance à Mme Poulin. N'hésitez pas à communiquer avec elle pour plus d'information. Merci Mme Poulin pour votre implication.

## **POSTES ÉTUDIANTS POUR LA MUNICIPALITÉ**

### **AIDE-JOURNALIER AU PARC DE L'ÎLE**

#### **Principales tâches :**

- Entretien du bloc sanitaire incluant la désinfection liée à la COVID;
- Entretien du terrain (tonte de la pelouse, entretien des arbustes, désherbage, etc.);
- Assister les bénévoles lors des heures de pointe de l'achalandage à la halte-camping.

Accomplir différents autres travaux selon les besoins.

#### **Exigences pour le poste**

Être un(e) étudiant(e) âgé(e) entre 15 et 30 ans.

Le poste est offert à compter du 25 juin 2021 pour une période de 8 semaines à 35 heures/semaine au taux horaire de 13,50\$. Il peut être nécessaire de travailler la fin de semaine.

---

### **TECHNICIEN(NE) DE SERVICE D'ARCHIVES**

#### **Principales tâches :**

- Mise en place d'une charte de conservation des documents de la municipalité;
- Classement et élagage en collaboration avec la directrice générale et la directrice générale adjointe.).

Accomplir d'autres tâches connexes selon les besoins.

#### **Exigences pour le poste**

Être un(e) étudiant(e) âgé(e) entre 15 et 30 ans.

Le poste est offert à compter du 7 juin 2021 pour une période de 12 semaines à 32 heures/semaine au taux horaire de 16 \$.

Pour postuler, envoyez votre curriculum vitae ou une lettre d'intérêt au plus tard le 31 mai à 16h:

Madame Lucie Beaudoin, directrice générale  
[dg@munleclercville.qc.ca](mailto:dg@munleclercville.qc.ca)

Seules les personnes retenues pour une rencontre seront contactées.

**POSTES ÉTUDIANTS POUR LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE LECLERCVILLE (CDECL)**

**GUIDE TOURISTIQUE**

**Principales tâches :**

- Accueillir les visiteurs et touristes;
- Agir comme agent d'information : guider les visiteurs vers les différentes expositions et répondre à leurs questions.

Accomplir d'autres tâches connexes, selon les besoins.

**Exigences pour le poste**

Être un(e) étudiant(e) âgé(e) entre 15 et 30 ans.

Le poste est offert à compter du 28 juin 2021 pour une période de 8 semaines à 30 heures/semaine au taux horaire de 13,50\$. Il peut être nécessaire de travailler la fin de semaine.

---

**JOURNALIER ET AIDE EN CONSTRUCTION**

**Principales tâches :**

- Participer à l'entretien des bâtiments appartenant à l'organisme : travaux de peinture et réparation mineure.

Accomplir d'autres tâches connexes selon les besoins.

**Exigences pour le poste**

Être un(e) étudiant(e) âgé(e) entre 15 et 30 ans.

Le poste est offert à compter du 28 juin 2021 pour une période de 8 semaines à 35 heures/semaine au taux horaire de 13,50 \$.

Pour postuler, envoyez votre curriculum vitae ou une lettre d'intérêt au plus tard le 31 mai à 16h:

Madame Lucie Beaudoin, directrice générale  
[dg@munleclercville.qc.ca](mailto:dg@munleclercville.qc.ca)

Seules les personnes retenues pour une rencontre seront contactées.

Défi chaque minute compte a débuté le 1<sup>er</sup> Avril. Une belle occasion de sortir à l'extérieur avec la famille.

Le calendrier à remettre avant le 6 Mai au bureau municipal (boîte de dépôt à l'entrée principale)

Le programme ATSA est de retour : remboursement des frais de déplacement vers les services santé.

Pour information: Samantha au 418 728-4825 poste 101 ou sans frais 1 866 728-4825.

Il est temps de faire votre demande de plants d'arbres GRATUITS :

## CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'ARBRES Mois de l'arbre et des forêts 2021



Encore cette année, dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts (mai), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) met **gratuitement de jeunes plants de feuillus et résineux à la disposition des écoles, organismes, MRC et municipalités** par l'entremise de l'AF2R, votre association forestière régionale.

Ces plants ont pour objectif de réaliser des actions concrètes de sensibilisation à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts auprès de la population, et plus particulièrement auprès des jeunes. À titre d'exemples, les plants d'arbres peuvent être utilisés pour :

- une plantation officielle dans une école ou une municipalité;
- un projet de distribution aux élèves ou aux citoyens;
- une activité d'information ou de sensibilisation à l'importance des arbres dans notre quotidien.

**Pour plus de détails et faire une demande, visitez notre site Internet et remplissez le formulaire de demande en ligne selon votre région :**

[www.af2r.org](http://www.af2r.org)

**Date limite : 30 avril 2021**

Pour information :

Maude Coulombe Potvin  
Chargée de projets en verdissement

T : 418 522-0006 poste 3025

[verdissement@af2r.org](mailto:verdissement@af2r.org)

# DÉVOILE TON COUP DE CŒUR



8<sup>e</sup>  
édition

6 000 \$

EN BOURSES ET  
EN CADEAUX POUR  
LES CANDIDATS !

Pose la candidature d'un jeune adulte  
de 16 à 35 ans de la région de Lotbinière  
ou pose toi-même ta candidature !

## CATÉGORIES

- Créativité
- Persévérance
- Engagement
- Projet entrepreneurial (collectif ou scolaire)
- Jeune entrepreneur

## DATES À RETENIR

28 AVRIL 2021

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

VENDREDI 28 MAI 2021 | 19 h

GALA JEUNEXCELLENCE LOTBINIÈRE  
ÉDITION SPÉCIALE SUR LA PLATEFORME ZOOM

INFORMATION | [carrefouemploi.lotbiniere.com](http://carrefouemploi.lotbiniere.com) | 418 888-8855

UNE INITIATIVE DE

**CARREFOUR**  
EMPLOI - LOTBINIÈRE

PARTENAIRE MAJEUR

 **Desjardins**

PARTENAIRES PRIVILÈGES



**Le Peuple**  
Lotbinière



## Aucun drone extérieur aux opérations de la SOPFEU, n'est toléré

- Faire voler un drone est strictement interdit lors d'opération de la SOPFEU.
- La raison est fort simple, si un drone est aperçu dans le périmètre des opérations, toutes les opérations aériennes doivent être arrêtées, et ce, jusqu'au départ de l'aéronef ou de sa maîtrise.
- La réglementation aérienne canadienne concernant le vol libre stipule que les drones doivent être:
  - à au moins 9 km d'une zone de catastrophe, dont un incendie de forêt, sous peine d'une amende allant de 575\$ à 25 000\$.



## Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église  
Leclercville ( Québec ) G0S 2K0  
Tél. : 819 292-2331  
Télécopieur : 819 599-0550  
[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)

### Membres du conseil

Denis Richard ..... Maire  
Charles-Étienne Beaudet ..... Conseiller #1  
Poste vacant ..... Conseiller #2  
Sophie Bédard ..... Conseillère #3  
Bruno Desrochers ..... Conseiller #4  
Pierre-Yves Lemay ..... Conseiller #5  
Denis Auger ..... Conseiller #6 et maire suppléant

### Renseignements généraux

**Directrice générale :** Lucie Beaudoin

**Directrice générale adjointe :** Sylvie Lemay

**Travaux publics :**

Les Entreprises Édouard Paquette .....(418) 971-0055

**Permis et location de salles :**

Sylvie Lemay .....(819) 292-2331

**Préposé à l'entretien :**

Nicole Beaudet .....(819) 292-2331

**Location Chalet des loisirs :**

Sylvie Lemay .....(819) 292-2331

**Fabrique:**

Rachel Héroux .....(819) 292-2769



### OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00